

UDAF D'INDRE ET LOIRE
Association
Siège social : 21, rue de Beaumont
37000 TOURS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

UDAF D'INDRE ET LOIRE
Association
Siège social : 21, rue de Beaumont
37000 TOURS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2025

À l'Assemblée Générale de l'association UDAF D'INDRE ET LOIRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UDAF D'INDRE ET LOIRE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant, exposé dans la note A « Principes, règles et méthodes comptable, faits marquants » de l'annexe des comptes annuels, concernant l'incidence de la première application du règlement ANC n°2023-03 relatif au changement de méthode comptable.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné dans la partie « Observation » du présent rapport, la note A « Principes, règles et méthodes comptable, faits marquants » de l'annexe des comptes annuels expose le changement de présentation survenu au cours de l'exercice relatif à la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à votre disposition dans les délais légaux et statutaires, les documents et informations nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

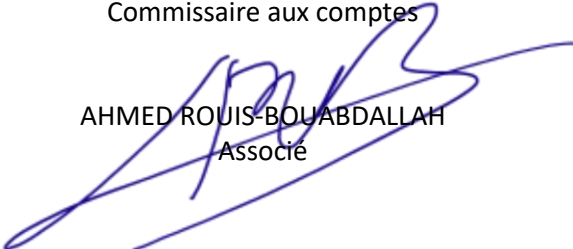
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT-CYR-SUR-LOIRE, le 2 juin 2026

FITECO,

Commissaire aux comptes

AHMED ROUIS-BOUABDALLAH
Associé



UDAF INDRE ET LOIRE
Association
Siège social : 21, rue de Beaumont
37000 TOURS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

UDAF d'Indre et Loire

BILAN ACTIF AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	9 000	9 000		
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	266 038	260 080	5 958	12 166
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	412 522	17 923	394 599	395 691
Constructions	4 377 469	2 724 746	1 652 723	1 741 012
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 196 395	999 367	197 028	145 547
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	34 209		34 209	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	4 879		4 879	4 819
Créances rattachées à des titres de participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 027		1 027	1 027
Total II	6 301 539	4 011 116	2 290 423	2 300 261
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	139 037		139 037	158 853
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	385 209		385 209	451 852
Charges constatées d'avance	41 545		41 545	23 649
Valeurs mobilières de placement :				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	2 332 567		2 332 567	2 469 182
Disponibilités	3 051 417		3 051 417	2 694 499
Total III	5 949 775		5 949 775	5 798 034
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	12 251 314	4 011 116	8 240 198	8 098 295

UDAF d'Indre et Loire

BILAN PASSIF AU 31/12/2025

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles	1 361 957	1 361 957
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	3 021 968	2 818 884
Report à nouveau	1 088 784	1 081 318
Excédent ou déficit de l'exercice	168 681	210 550
Situation nette (sous total)	5 641 390	5 472 709
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	6 172	7 713
Provisions réglementées		
Total I	5 647 562	5 480 421
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	717 372	710 061
Provisions pour charges		
Total III	717 372	710 061
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	215 276	288 453
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	185 089	175 783
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 152 177	1 110 891
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	322 722	332 687
Produits constatés d'avance		
Total IV	1 875 264	1 907 814
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	8 240 198	8 098 295

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 120	2 232
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 163 601	1 186 529
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	6 851 558	6 820 256
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	50 000	43 210
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	114 251	112 284
Total I	8 181 530	8 164 511
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	784 467	767 027
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	578 161	587 380
Salaires	4 615 434	4 610 959
Cotisations sociales	1 760 923	1 711 818
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	206 060	212 310
Dotations aux provisions	57 311	57 311
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	34 928	33 213
Total II	8 037 283	7 980 018
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	144 247	184 494
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	34 848	36 102
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total III	34 848	36 102
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 595	5 971
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total IV	4 595	5 971
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	30 254	30 131
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	174 500	214 625
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		3 467
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		1 609
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		1 858
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 819	5 933
Total des produits (I + III + V)	8 216 378	8 204 080
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	8 047 696	7 993 530
EXCEDENT OU DEFICIT	168 681	210 550
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	73 276	46 585
TOTAL	73 276	46 585
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	73 276	46 585
TOTAL	73 276	46 585

ANNEXE

COMPTES ANNUELS de l'UDAF d'INDRE ET LOIRE AU 31/12/2025

L'UDAF d'Indre et Loire (Union Départementale des Associations Familiales) est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, créée en 1945.

Son fonctionnement et sa composition sont régis par le Code de l'Action Sociale et des Familles, qui lui a confié le rôle de représenter et défendre les intérêts de toutes les familles auprès des pouvoirs publics.

Elle accepte donc toutes les missions d'ordre social qui lui sont confiées par les instances compétentes en la matière.

Le fonctionnement de l'UDAF s'appuie sur les instances de pilotage habituelles d'une association loi 1901, définies dans les statuts de l'association : le Bureau, le Conseil d'Administration, et l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration est composé de 26 administrateurs, et l'association regroupe 137 salariés.

L'UDAF d'Indre-et-Loire gère 11 services financiers correspondant à des missions différentes.

L'institution est organisée en unités de travail. Ces unités de travail sont sectorisées sur un plan géographique au sein du Département d'Indre et Loire.

Les personnes âgées, handicapées ou en établissement sont prises en charge par deux unités spécifiques couvrant le Département.

Chacune des unités étant placée sous la responsabilité d'un responsable de service qui peut se voir également confier des missions transversales (ISTF, conseil participatif, MASP, etc.).

Toutes les unités sont accompagnées par l'ensemble des compétences des services support, à savoir :

- Le service des ouvertures de mesures,
- Le service juridique,
- Le service comptabilité,
- Le service gestion de l'information,
- Le service gestion patrimoniale,
- Le service informatique
- Le service accueil.

L'UDAF dispose d'une gouvernance générale, composée de trois directeurs couvrant les missions juridiques, RH, financières et patrimoniales.

A) PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLE, FAITS MARQUANTS

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence.

Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, Conformément aux hypothèses de :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

Référentiels comptables

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable approuvé par le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, aux prescriptions du Code de Commerce et au règlement ANC N° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, lequel a été mis à jour par le règlement ANC N° 2023-03 du 7 juillet 2023.

Le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, s'applique à toute entité soumise aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a notamment pour effet :

- l'introduction de la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Ce nouveau règlement n'a pas entraîné de changement significatif dans les méthodes comptables appliquées par notre association.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il est à noter que les résultats PJM et MJAGBF ont un caractère provisoire dans l'attente de l'arrêté préfectoral définitif devant intervenir après l'arrêté des comptes. Ces résultats sont inscrits au bilan en compte 115 « résultat sous contrôle de tiers financeur »

Faits marquants

L'indemnité SEGUR pour tous votée en juin 2024 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024 non financée en 2024 l'a été dans les budgets 2025.

Nous sommes toujours dans l'attente de l'affectation des résultats PJM et MJAGBF 2024. Nous ne savons donc pas comment sera traité le produit à recevoir inscrit au résultat dans le cadre de la revalorisation SEGUR

B) BILAN ACTIF

A – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition toutes taxes comprises (prix d'achat et frais accessoires).

Détail des immobilisations corporelles :

Logiciels :

Autres immobilisations incorporelles	Brut	Amortiss.	Valeur nette
Frais d'évaluation	9 000,00	9 000,00	0,00
LOGICIELS	266 038,33	260 080,23	5 958,10
TOTAL	275 038,33	269 080,23	5 958,10

Montant brut	UDAF	PJM	MJAGBF	MASP	FAJ	TOTAL
Frais d'évaluation	360,00	8 100,00	540,00	0,00	0,00	9 000,00
LOGICIELS	8 375,68	215 930,41	40 555,16	42,08	1 135,00	266 038,33
TOTAL	8 735,68	224 030,41	41 095,16	42,08	1 135,00	275 038,33

Amortissement	UDAF	PJM	MJAGBF	MASP	FAJ	TOTAL
Frais d'évaluation	360,00	8 100,00	540,00			9 000,00
LOGICIELS	8 140,10	210 561,27	40 201,78	42,08	1 135,00	260 080,23
TOTAL	8 500,10	218 661,27	40 741,78	42,08	1 135,00	269 080,23

Valeur nette des autres immobilisations incorporelles	UDAF	PJM	MJAGBF	MASP	FAJ	TOTAL
Frais d'évaluation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LOGICIELS	235,58	5 369,14	353,38	0,00	0,00	5 958,10
TOTAL	235,58	5 369,14	353,38	0,00	0,00	5 958,10

Terrains :

Terrains	Brut	Amortiss.	Valeur nette
TOURS	152 449,02	0,00	152 449,02
CHAMBRAY-LES-TOURS	238 270,56	0,00	238 270,56
Agencements, aménagements Chambray	21 802,36	17 922,50	3 879,86
TOTAL	412 521,94	17 922,50	394 599,44

Montant brut	UDAF	PJM	MJAGBF	MASP	FAJ	TOTAL
TOURS	6 097,96	125 008,20	21 342,86			152 449,02
CHAMBRAY-LES-TOURS	9 530,82	195 381,86	33 357,88			238 270,56
Agencements, aménagements Chambray	872,09	17 877,94	3 052,33			21 802,36
TOTAL	16 500,87	338 268,00	57 753,07	0,00	0,00	412 521,94

Amortissement	UDAF	PJM	MJAGBF	MASP	FAJ	TOTAL
TOURS	0,00	0,00	0,00			0,00
CHAMBRAY-LES-TOURS	0,00	0,00	0,00			0,00
Agencements, aménagements Chambray	716,91	14 696,46	2 509,13			17 922,50
TOTAL	716,91	14 696,46	2 509,13	0,00	0,00	17 922,50

Valeur nette terrains et aménagements	UDAF	PJM	MJAGBF	MASP	FAJ	TOTAL
TOURS	6 097,96	125 008,20	21 342,86			152 449,02
CHAMBRAY-LES-TOURS	9 530,82	195 381,86	33 357,88			238 270,56
Agencements, aménagements Chambray	155,18	3 181,48	543,20			3 879,86
TOTAL	15 783,96	323 571,54	55 243,94	0,00	0,00	394 599,44

Le terrain de Chambray-lès-Tours a été acquis en 2009.

Constructions :

Constructions	Brut	Amortiss.	Valeur nette
Structure	423 324,99	378 289,15	45 035,84
Agencements	474 114,87	415 218,36	58 896,51
IGT	229 130,63	228 030,03	1 100,60
Etanchéité	107 380,42	107 380,42	0,00
Aménagements, agencements	1 494 080,49	620 506,47	873 574,02
<i>Constructions Tours</i>	<i>2 728 031,40</i>	<i>1 749 424,43</i>	<i>978 606,97</i>
Structure bureaux	620 689,80	348 364,81	272 324,99
Structure archives	85 656,23	32 650,52	53 005,71
Agencements bureaux	360 855,87	226 005,67	134 850,20
Agencements archives	20 765,55	11 167,00	9 598,55
IGT bureaux	362 043,62	238 279,30	123 764,32
IGT archives	30 621,26	18 744,89	11 876,37
Etanchéité bureaux	78 731,07	49 058,28	29 672,79
Etanchéité archives	16 789,40	10 239,69	6 549,71
Aménagements, agencements bureaux	59 034,14	26 775,23	32 258,91
Aménagements, agencements archives	14 251,05	14 036,58	214,47
<i>Constructions Chambray</i>	<i>1 649 437,99</i>	<i>975 321,97</i>	<i>674 116,02</i>
TOTAL	4 377 469,39	2 724 746,40	1 652 722,99

Montant brut	UDAF	PJM	MJAGBF	FAJ	SISJ	TOTAL
Structure	50 799,01	283 627,74	88 474,92	423,32		423 324,99
Agencements	49 218,87	339 041,50	85 453,63	400,87		474 114,87
IGT	26 569,51	156 033,43	46 310,14	217,55		229 130,63
Etanchéité	11 558,34	74 765,41	20 965,88	90,79		107 380,42
Aménagements, agencements	65 632,36	1 282 403,28	87 818,22	975,33	57 251,30	1 494 080,49
<i>Constructions Tours</i>	<i>203 778,09</i>	<i>2 135 871,36</i>	<i>329 022,79</i>	<i>2 107,86</i>	<i>57 251,30</i>	<i>2 728 031,40</i>
Structure bureaux	24 827,59	508 965,64	86 896,57	0,00		620 689,80
Structure archives	3 426,25	70 238,11	11 991,87	0,00		85 656,23
Agencements bureaux	14 434,23	295 901,82	50 519,82	0,00		360 855,87
Agencements archives	830,62	17 027,75	2 907,18	0,00		20 765,55
IGT bureaux	14 481,78	296 928,07	50 633,77	0,00		362 043,62
IGT archives	1 224,85	25 197,59	4 198,82	0,00		30 621,26
Etanchéité bureaux	3 149,24	64 559,48	11 022,35	0,00		78 731,07
Etanchéité archives	671,58	13 767,30	2 350,52	0,00		16 789,40
Aménagements, agencements bureaux	1 908,28	45 025,85	12 100,01			59 034,14
Aménagements, agencements archives	570,04	12 009,53	1 671,48	0,00		14 251,05
<i>Constructions Chambray</i>	<i>65 524,46</i>	<i>1 349 621,14</i>	<i>234 292,39</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>1 649 437,99</i>
TOTAL	269 302,55	3 485 492,50	563 315,18	2 107,86	57 251,30	4 377 469,39

Amortissement	UDAF	PJM	MJAGBF	FAJ	SISJ	TOTAL
Structure	45 394,68	253 453,74	79 062,42	378,31		378 289,15
Agencements	48 351,32	282 313,85	84 152,32	400,87		415 218,36
IGT	26 525,50	155 043,87	46 244,11	216,55		228 030,03
Etanchéité	11 558,34	74 765,42	20 965,87	90,79		107 380,42
Aménagements, agencements	34 499,43	509 526,91	63 249,62	975,32	12 255,19	620 506,47
<i>Constructions Tours</i>	166 329,27	1 275 103,79	293 674,34	2 061,84	12 255,19	1 749 424,43
Structure bureaux	13 933,99	285 659,16	48 771,66			348 364,81
Structure archives	1 306,03	26 773,44	4 571,05			32 650,52
Agencements bureaux	9 040,20	185 324,66	31 640,81			226 005,67
Agencements archives	446,70	9 156,94	1 563,36			11 167,00
IGT bureaux	9 531,18	195 441,34	33 306,78			238 279,30
IGT archives	749,80	15 446,28	2 548,81			18 744,89
Etanchéité bureaux	1 962,33	40 227,78	6 868,17			49 058,28
Etanchéité archives	409,57	8 396,65	1 433,47			10 239,69
Aménagements, agencements bureaux	898,31	20 575,92	5 301,00			26 775,23
Aménagements, agencements archives	579,54	11 817,76	1 639,28			14 036,58
<i>Constructions Chambray</i>	38 857,65	798 819,93	137 644,39	0,00	0,00	975 321,97
TOTAL	205 186,92	2 073 923,72	431 318,73	2 061,84	12 255,19	2 724 746,40

Valeur nette des constructions	UDAF	PJM	MJAGBF	FAJ	SISJ	TOTAL
Structure	5 404,33	30 174,00	9 412,50	45,01	0,00	45 035,84
Agencements	867,55	56 727,65	1 301,31	0,00	0,00	58 896,51
IGT	44,01	989,56	66,03	1,00	0,00	1 100,60
Etanchéité	0,00	-0,01	0,01	0,00	0,00	0,00
Aménagements, agencements	31 132,93	772 876,37	24 568,60	0,01	44 996,11	873 574,02
<i>Constructions Tours</i>	37 448,82	860 767,57	35 348,45	46,02	44 996,11	978 606,97
Structure bureaux	10 893,60	223 306,48	38 124,91	0,00	0,00	272 324,99
Structure archives	2 120,22	43 464,67	7 420,82	0,00	0,00	53 005,71
Agencements bureaux	5 394,03	110 577,16	18 879,01	0,00	0,00	134 850,20
Agencements archives	383,92	7 870,81	1 343,82	0,00	0,00	9 598,55
IGT bureaux	4 950,60	101 486,73	17 326,99	0,00	0,00	123 764,32
IGT archives	475,05	9 751,31	1 650,01	0,00	0,00	11 876,37
Etanchéité bureaux	1 186,91	24 331,70	4 154,18	0,00	0,00	29 672,79
Etanchéité archives	262,01	5 370,65	917,05	0,00	0,00	6 549,71
Aménagements, agencements bureaux	1 009,97	24 449,93	6 799,01	0,00	0,00	32 258,91
Aménagements, agencements archives	-9,50	191,77	32,20	0,00	0,00	214,47
<i>Constructions Chambray</i>	26 666,81	550 801,21	96 648,00	0,00	0,00	674 116,02
TOTAL	64 115,63	1 411 568,78	131 996,45	46,02	44 996,11	1 652 722,99

L'immeuble de Chambray-lès-Tours a commencé d'être amorti à la date de réception des travaux, soit le 2 juin 2010 et les archives à la date d'emménagement, soit le 01/10/2010.

Autres immobilisations corporelles et amortissements :

Autres immobilisations corporelles	Brut	Amortiss.	Valeur nette
Agencements, aménagements non prop	0,00	0,00	0,00
Matériel de transport	22 334,00	21 144,10	1 189,90
Matériel de bureau	73 788,23	58 832,73	14 955,50
Matériel informatique	638 011,69	483 088,66	154 923,03
Mobilier	444 537,56	420 608,08	23 929,48
Autres immobilisations corporelles	17 723,25	15 693,46	2 029,79
TOTAL	1 196 394,73	999 367,03	197 027,70
Immobilis. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00

Montant brut	UDAF	PJM	MJAGBF	MASP	FAJ	SISJ	TOTAL
Agencs, aménagements non prop	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Matériel de transport	63,52	22 175,20	95,28	0,00	0,00		22 334,00
Matériel de bureau	5 704,61	59 094,55	8 986,71	0,00	2,36		73 788,23
Matériel informatique	25 387,71	537 094,76	63 078,75	345,34	4 688,89	7 416,24	638 011,69
Mobilier	47 887,94	327 886,73	64 411,40	393,21	3 958,28		444 537,56
Autres immobilisations corporelles	1 683,57	13 836,95	2 200,34	0,00	2,39		17 723,25
TOTAL	80 727,35	960 088,19	138 772,48	738,55	8 651,92	7 416,24	1 196 394,73
Immobilis. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Amortissement	UDAF	PJM	MJAGBF	MASP	FAJ	SISJ	TOTAL
Agencs, aménagements non prop	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Matériel de transport	15,92	21 104,29	23,89				21 144,10
Matériel de bureau	5 106,32	45 634,20	8 089,85	0,00	2,36		58 832,73
Matériel informatique	19 617,35	404 336,23	54 219,79	219,62	4 688,89	6,78	483 088,66
Mobilier	38 437,63	314 843,15	62 975,81	393,21	3 958,28		420 608,08
Autres immobilisations corporelles	1 602,38	12 010,13	2 078,56	0,00	2,39		15 693,46
TOTAL	64 779,60	797 928,00	127 387,90	612,83	8 651,92	6,78	999 367,03
Immobilis. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00				0,00

Valeur nette des autres immobilis.	UDAF	PJM	MJAGBF	MASP	FAJ	SISJ	TOTAL
Agencs, aménagements non prop	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel de transport	47,60	1 070,91	71,39	0,00	0,00	0,00	1 189,90
Matériel de bureau	598,29	13 460,35	896,86	0,00	0,00	0,00	14 955,50
Matériel informatique	5 770,36	132 758,53	8 858,96	125,72	0,00	7 409,46	154 923,03
Mobilier	9 450,31	13 043,58	1 435,59	0,00	0,00	0,00	23 929,48
Autres immobilisations corporelles	81,19	1 826,82	121,78	0,00	0,00	0,00	2 029,79
TOTAL	15 947,75	162 160,19	11 384,58	125,72	0,00	7 409,46	197 027,70
Immobilis. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau de mouvements 2025

Tableau de mouvements 2025 des immobilisations corporelles et incorporelles						
IMMOBILISATIONS						
N° Compte	Description	Ouverture	Acquisitions	Cessions (*)	Transferts	Clôture
201300	Frais d'évaluation	9 000,00	0,00			9 000,00
208200	Autres immob*incorporelles	266 038,33	0,00			266 038,33
211000	Terrains	390 719,58	0,00			390 719,58
212000	AAI Terrain Chambray	21 802,36	0,00			21 802,36
213110	Structure Tours	423 324,99	0,00			423 324,99
213111	Structure Bureaux Chambray	620 689,80	0,00			620 689,80
213112	Structure Archives Chambray	85 656,23	0,00			85 656,23
213120	Agencements Tours	474 114,87	0,00			474 114,87
213121	Agencements Bureaux Chambray	360 855,87	0,00			360 855,87
213122	Agencements Archives Chambray	20 765,55	0,00			20 765,55
213130	IGT Tours	229 130,63	0,00			229 130,63
213131	IGT Bureaux Chambray	362 043,62	0,00			362 043,62
213132	IGT Archives Chambray	30 621,26	0,00			30 621,26
213140	Etanchéité Tours	107 380,42	0,00			107 380,42
213141	Etanchéité Bureaux Chambray	78 731,07	0,00			78 731,07
213142	Etanchéité Archives Chambray	16 789,40	0,00			16 789,40
213500	Agencs, aménagts constr*Tours	1 457 423,95	36 656,54			1 494 080,49
213510	Agencs, aménagts constr*Chambray	37 744,94	21 289,20			59 034,14
213520	Agencs aménagts Archives Chambray	14 251,05	0,00			14 251,05
218200	Matériel de transport	22 334,00	0,00			22 334,00
218310	Matériel de bureau	62 338,54	11 449,69			73 788,23
218320	Matériel informatique	549 665,18	88 346,51			638 011,69
218400	Mobilier	442 386,94	2 150,62			444 537,57
218800	Autres immobilisations corpore	15 662,87	2 060,38			17 723,25
231000	Immobilisations corporelles en cours		34 209,00			34 209,00
TOTAL		6 099 471,45	196 161,94	0,00	0,00	6 295 633,40

Tableau de mouvements 2025 des immobilisations corporelles et incorporelles						
AMORTISSEMENTS						
N° Compte	Description	Ouverture	Dotation	Reprise(*)	Régul.(1)	Clôture
2801300	Frais d'évaluation	9 000,00				9 000,00
2808200	Autres immob*incorporelles	253 872,81	6 207,42			260 080,23
2812000	AAI Terrain Chambray	16 831,42	1 091,08			17 922,50
2813110	Structure Tours	367 706,03	10 583,12			378 289,15
2813111	Structure Bureaux Chambray	332 297,96	16 066,85			348 364,81
2813112	Structure Archives Chambray	30 509,11	2 141,41			32 650,52
2813120	Agencements Tours	410 983,15	4 235,21			415 218,36
2813121	Agencements Bureaux Chambray	214 586,55	11 419,12			226 005,67
2813122	Agencements Archives Chambray	10 434,60	732,40			11 167,00
2813130	IGT Tours	227 688,27	341,76			228 030,03
2813131	IGT Bureaux Chambray	223 688,56	14 590,74			238 279,30
2813132	IGT Archives Chambray	17 582,42	1 162,47			18 744,89
2813140	Etanchéité Tours	107 380,42	0,00			107 380,42
2813141	Etanchéité Bureaux Chambray	45 909,02	3 149,26			49 058,28
2813142	Etanchéité Archives Chambray	9 568,11	671,58			10 239,69
2813500	Agencs, aménagts constr Tours	545 358,09	75 148,38			620 506,47
2813510	Agencs, aménagts constr Chambray	21 380,73	5 394,50			26 775,23
2813520	Agencs aménagts Archives Chambray	13 438,78	597,80			14 036,58
2818200	Matériel de transport	20 747,10	397,00			21 144,10
2818310	Matériel de bureau	57 205,97	1 626,76			58 832,73
2818320	Matériel informatique	441 745,76	41 342,90			483 088,66
2818400	Mobilier	411 490,60	9 117,48			420 608,08
2818800	Autres immobilisations corporelles en cours	15 650,88	42,58			15 693,46
	TOTAL	3 805 056,34	206 059,82	0,00	0,00	4 011 116,16

Les amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation de la valeur des biens sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, soit pour les

- Logiciels 1 an ou 3 ans
- Construction**
 - Structure 15 ans ou 40 ans
 - Agencement entre 10 ans et 30 ans
 - Installation générale technique (IGT) entre 10 ans et 30 ans
 - Etanchéité 20 ans ou 25 ans
 - Matériel de transport d'occasion 3 ans
 - Matériel de bureau 3 ans ou 5 ans
 - Matériel informatique 3 ans
 - Mobilier de bureau 10 ans
 - Autres 5 ans

B – IMMOBILISATIONS FINANCIERES : PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation : d'un montant de 4 878,95 euros comprennent :

- la souscription de 153 parts sociales auprès de la Caisse d'Epargne Centre Val de Loire pour un montant de 3.080 euros,
- d'1 part sociale de capital détenue dans la Société Civile Immobilière FICOSIL pour un montant de 1.524,49 euros,
- la souscription le 22/12/2009 d'une part sociale auprès du Crédit Coopératif pour un montant de 15,25 euros,
- La souscription de parts sociales auprès de la Caisse d'Epargne Loire Centre pour un montant de 240 euros,
- Un titre UNAF pour un montant de 19,21 euros.

Les dépôts et cautionnements

Il s'agit de la caution versée pour les cartes TOTAL pour les véhicules de service.

fs/annexeceptable A-dépôt 275	UDAF	PJM	MJAGBF	MASP	TOTAL
TOTAL essence dépôt de gara	426,86	0,00	0,00		426,86
TOTAL caution Cartes "GR"		535,71	64,29		600,00
TOTAL	426,86	535,71	64,29	0,00	1 026,86

C - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

Actif circulant – Classement par échéance - Créances

	UDAF	PJM	MJAGBF	MASP	SISJ	FAJ
fs/annexeceptable créances41						
Fournisseurs						
Fournisseurs, Avances et acomptes	32,24	921,98	48,36			
Fournisseurs, Avances et acomptes - dégât des eaux						
Total	32,24	921,98	48,36	0,00	0,00	0,00
Total des services	1 002,58					

Il s'agit d'acomptes versés en 2025 sur des factures réglées en 2026.

Créances redevables et comptes rattachés

fs/annexeceptable A-créances41	UDAF	PJM	MJAGBF	MASP	SISJ	FAJ	ALS	TOTAL
classées par ordre d'exigibilité								
Factures non réglées								
NOTAIRES		31 144,11						31 144,11
UNIFAFA CENTRE								0,00
Autres tiers								0,00
Autres tiers - curatelles simples		2 957,55						2 957,55
USAGERS		20,04		63 042,42	14 042,40		13 720,00	90 824,86
Autres tiers		75,24						75,24
Usagers, facture à établir								0,00
Organismes, facture à établir	5 050,24			0,00			8 985,00	14 035,24
CREANCES REDEVABLES ET COMPTES RATTACHES	5 050,24	34 196,94	0,00	63 042,42	14 042,40	0,00	22 705,00	139 037,00

Il s'agit des sommes dues à l'UDAF au 31/12/2025.

La rubrique notaire correspond aux frais restant dus à l'UDAF au moment du décès d'un majeur protégé et pour lesquels nous adressons une facture au notaire en charge de la succession. Un travail régulier de relance permet la récupération de tout ou partie des sommes dues.

Les factures à établir pour l'UDAF correspondent à l'estimation de production d'électricité, tandis que pour les services il s'agit de facturation soit aux usagers soit à des tiers.

Autres créances :

Cette ligne regroupe les créances de l'UDAF et les créances dues sur les comptes débiteurs gérés des tiers.

Autres créances UDAF Association	UDAF I	PJM	MJAGBF	MASP	ALS	AVDL	UDAF II	PCB	RSA	TOTAL
Fournisseurs, avoirs	41,25	1 160,13	77,34				10,31			0,00
Fournisseurs, avoirs à recevoir		3 950,00								1 289,03
Personnel, avances										3 950,00
Organismes sociaux										0,00
Tickets restaurant		488,00								488,00
Chèques multi-sces		10 117,52	1 250,48							11 368,00
Produits à recevoir	14,12	6 620,46	288,33		233,82	365,99		71,16	14,12	7 608,00
Produits à recevoir U CPAM	232,04	1 198,76	125,66	38,04			42,54			1 637,04
Produits à recevoir U Prévoyance	87,59	1 643,35	87,59							1 818,53
Subvention d'investissement										0,00
Etat, produits à recevoir										0,00
Autres comptes débiteurs exercice en cours		9 764,84								9 764,84
Comptes gérés des tiers autres maj.		20,27								20,27
Autres comptes débiteurs exercices ant.		47 659,51								47 659,51
Particuliers, litiges en cours										0,00
Produits à recevoir		252 099,36	19 846,80				20 592,11		6 000,00	298 538,27
										0,00
										0,00
										0,00
										0,00
										0,00
Sous-Total	375,00	334722,20	21676,20	38,04	233,82	365,99	20644,96	71,16	6014,12	384 141,49

Les produits à recevoir correspondent pour l'UNAF au solde de la part II du fonds spécial et pour les services PJM et MJAGBF à l'indemnité SEGUR pour tous 2024 non financée par l'Etat.

D – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

UDAF Association	Quantité	Valeur
Crédit Coopératif Parts B	11098	169 244,50
LCL FCP DU LCL AM. CASH INST.SRI LCL-PE FCP3DEC	2,286	11 306,78
LCL FCP DU LCL AM UNDI CASH INST.SRI E FCP3DEC	11,467	113 346,80
Le Crédit Lyonnais Capitalisation Federlux Capital	-	800 000,00
Crédit Agricole compte titres ordinaires		0,00
LCL M ONETAIRE 758403G 900KE	1	937 469,11
OBLIGATIONS LCL	3000	300 000,00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		2 331 367,19
Intérêts courus sur Parts B du Crédit Coopératif		1 200,00
TOTAL		2 332 567,19

* Calcul de la plus ou moins value latente sur Crédit Coopératif Parts B			
	Nombre	Cours unitaire	Montant
Relevé de portefeuille	11098	15,25	169 244,50
Solde VMP en comptabilité			169 244,50
Plus ou Moins value latente			0,00

* Calcul de la plus ou moins value latente sur LCL FCP DU LCL AM. CASH INST.SRI LCL-PE F			
	Nombre	Cours unitaire	Montant
Relevé de portefeuille au 31/12/2025	2,2860	5321,42010	12 164,77
Solde VMP en comptabilité			11 306,78
Plus ou Moins value latente			857,99

* Calcul de la plus ou moins value latente sur FCP DU LCL AMUNDI CASH INST.SRI E FCP3DE			
	Nombre	Cours unitaire	Montant
Relevé de portefeuille au 31/12/2025	11,46700	10682,68110	122 498,30
Solde VMP en comptabilité			113 346,80
Plus ou Moins value latente			9 151,50

* Calcul de la plus ou moins value latente sur LCL Federlux Capital contrat de capitalisation			
	Nombre		Montant
Relevé de portefeuille au 31/12/2025			971 255,36
Solde VMP en comptabilité			800 000,00
Plus ou Moins value latente			171 255,36

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de souscription
Les plus ou moins-values sont constatées à la clôture du portefeuille.
Les obligations souscrites auprès du CRCA sont arrivées à terme au mois de décembre 2025.

E – DISPONIBILITES

Les comptes de disponibilité de l'association sont regroupés dans le bilan avec les comptes gérés des tiers. Le tableau ci-dessous distingue la trésorerie disponible pour l'Association au 31/12/2025 soit 2.798.119,71 euros et la trésorerie des tiers d'un montant de 253.360,26 euros.

UDAF Association	TOTAL
Caisse d'Epargne DAV UDAF37	111 870,24
Caisse d'Epargne DAV ASS° COLLECTE DES MERES	
Le Crédit Lyonnais Compte courant	2 120 783,02
LCL cpte"espèces"de nantissement	352,07
LCL compte cartes Visa 758884S	2 731,43
LCL CSL PRO 443916E	103 142,03
LCL CSL 443927H	22 854,72
BNP PARIBAS	1 132,84
CIC OUEST BANQUE TOURS BERANGER	272,06
CREDIT AGRICOLE	212 882,93
CAISSE D'EPARGNE LIVRET A	93 996,56
CAISSE D'EPARGNE CSL ASSOCIATIS	85 893,24
CAISSE D'EPARGNE CSL REGIONAL	20 809,17
CAISSE D'EPARGNE CAT""LIV.A+MARGE	
SOCIETE GENERALE (coffre)	8 969,60
CREDIT MUTUEL	3 285,39
CREDIT COOPERATIF DAV	8 678,83
Banque Postale Udaf-institution	465,58
Intérêts courus à recevoir	
Sous-Total	2 798 119,71

Comptes gérés des tiers	TOTAL	PJM	MJAGBF	FAJ
Banques comptes gérés des tiers	250 381,90	62 307,36		188 074,54
Banques comptes gérés des tiers	0,00	0,00		
La Banque Postale comptes gérés des tiers	2 978,36	2 978,36		
Caisses du Trésor				
Sous-Total	253 360,26	65 285,72	0,00	188 074,54
TOTAL DISPONIBILITES	3 051 479,97	65 285,72	0,00	188 074,54

Les comptes gérés des tiers : Dans le cadre de son activité, l'UDAF gère des fonds inscrits à l'actif, qui n'appartiennent pas à l'UDAF institution et dont la contrepartie est inscrite au passif en termes de dettes sous la rubrique Autres dettes.

Les comptes individuels

L'ensemble des dossiers de tutelle géré par l'UDAF sont en comptes individuels. Ces comptes n'entrent pas dans la comptabilité, puisqu'ils n'appartiennent pas à l'UDAF.

Fonds d'aide aux jeunes

L'UDAF gère le FAJ pour le compte de tiers

F – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Compte Général - Code	Libellé	ALS	MASP	FAJ	MJAGBF	PCB	PJM	SISJ	UDAFI	UDAFII	UDAFIII	TOTAL
606120000	Energie, électricité	0,00	0,00	0,00	2,81	0,00	42,11	0,00	1,49	0,38	0,00	46,79
606240000	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,99	0,00	14,84	0,00	0,66	0,00	0,00	16,49
613580000	Locations mobilières autres	0,00	0,00	0,00	243,72	0,00	3 655,80	0,00	162,48	0,00	0,00	4 062,00
615210000	Ent. & réparat° s/biens immob. cour	0,00	0,00	0,00	14,65	0,00	219,75	0,00	7,81	1,96	0,00	244,17
615611000	Maintenance matériel informatique	0,00	0,00	0,00	5,60	0,00	84,06	0,00	3,74	0,00	0,00	93,40
615612000	Maintenance cont. informatique	0,00	0,00	0,00	473,73	0,00	7 106,11	0,00	315,83	0,00	0,00	7 895,67
615681000	Maint. contrats mat. outillage	0,00	0,00	0,00	51,26	0,00	769,09	0,00	34,19	0,00	0,00	854,54
615683000	Maintenance matériel de bureau	0,00	0,00	0,00	345,99	0,00	5 189,87	0,00	230,66	0,00	0,00	5 766,52
616620000	Primes d'assurance automobile	0,00	0,00	0,00	1 735,01	0,00	14 037,81	0,00	0,00	0,00	0,00	15 772,82
618200000	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	97,90	0,00	1 468,52	0,00	61,63	3,63	0,00	1 631,68
626110000	Frais d'affranchissements	0,00	0,00	0,00	2,40	0,00	36,00	0,00	1,60	0,00	0,00	40,00
626210000	Frais télécom° liaisons spécifiques	0,00	0,00	0,00	7,15	0,00	107,17	0,00	4,75	0,00	0,00	119,07
626220000	Frais de télécom° hors ligne	0,00	13,56	0,00	303,28	14,50	4 485,41	0,00	184,93	0,00	0,00	5 001,68
Total		0,00	13,56	0,00	3 284,49	14,50	37 216,54	0,00	1 009,77	5,97	0,00	41 544,83

C) BILAN PASSIF

A - RESERVES

Le détail des comptes est présenté avec le solde initial au 01/01/2025 et les mouvements enregistrés sur les différents comptes suite aux décisions prises par l'Assemblée Générale du 24 juin 2025. L'affectation des résultats PJM et MJAGBF décidée par nos financeurs est comptabilisée selon l'application du plan comptable des Etablissements sociaux et médico-sociaux privés.

L'assemblée Générale du 17 mai 2003 a décidé d'affecter 30.000 euros en réserve pour l'entretien de l'immeuble de la rue de Beaumont.

Au cours de l'année 2021, l'UDAF a souhaité procéder à des investissements à hauteur de 29.532,99 euros par reprise sur cette réserve.

RESERVES	TOTAL	UDAF	PJM	MJAGBF	DROIT DE REPRISE O/N
Excédents affectés à l'investissement					
Réserves autres affectées à l'investissement	58 320,04	58 320,04			non
Comptes Administratifs affectation résultat	1 835 759,63		1 483 020,54	352 739,09	oui
Total	1 894 079,67	58 320,04	1 483 020,54	352 739,09	
Réserve de compensation des charges d'exploitation					
solde au 31/12/2025	224 997,14		224 997,14		oui
solde au 31/12/2025	144 043,28		0,00	144 043,28	
Sous-Total	369 040,42	0,00	224 997,14	144 043,28	
Réserve de compensation des charges d'amortissement					
solde au 31/12/2025	316 400,33		217 923,42	98 476,91	
	0,00				
Sous-Total	316 400,33		217 923,42	98 476,91	oui
Excédents affectés à la couverture du besoin en FDR					
RAN TMP affecté à la trésorerie des comptes g	60 000,00		60 000,00		non
Réserve de trésorerie	361 522,92		330 000,00	31 522,92	oui
Total	421 522,92	0,00	390 000,00	31 522,92	
Autres réserves					
Rés. statutaires ou contractuelles	1 361 956,76	1 361 956,76			non
Réserves pour projet associatif	20 924,60	20 924,60			non
Total	1 382 881,36	1 382 881,36	0,00	0,00	

B – AFFECTATION DES RESULTATS DES ANNEES N-1 ET N :

Report à nouveau	TOTAL	UDAF	PJM	MJAGBF	SJ	FA	ALS	AVDL DALO	MASP	PCB
TOTAL REPORT A.N. AU 31/12/2010	-174 220,26	49 765,68	-123 980,96	-107 204,72	12 312,11	-2 535,17			-2 577,20	
Affectation des années 2011 à 2017	1 223 705,17	149 652,49	935 112,81	75 274,00	50 297,82	1 342,65			12 025,40	
Affectation du résultat 2018	36 366,00	31 387,22	0,00	0,00	13 844,49	102,13			-8 967,84	
Affectation résultat 2017 suivant compte admini	245 265,88		245 265,88							
Reprise résultat 2017 suivant compte admini	-200 000,00		-200 000,00							
Affectation résultat 2018 suivant compte admini	248 664,79		248 664,79							
Reprise résultat 2018 suivant compte admini	-305 391,01		-305 391,01							
Affectation du résultat 2019	55 215,16	27 667,96	0,00	0,00	18 134,35	2 025,62			-5 141,82	12 529,05
Reprise pour BE 2020 des excédents 2018	-248 664,79		-248 664,79							
Affectation du résultat 2020	53 580,54	-65 460,67	114 560,47		4 991,68	4 655,31	-7 345,42		6 781,83	-4 602,66
Affectation résultat 2019 suivant compte admini	364 472,86		356 208,30	8 264,56						
Reprise résultat 2019 suivant compte admini	-367 163,52		-367 163,52							
Affectation résultat 2021 suivant compte admini	338 452,60	21 598,70	207 000,00	11 955,44	37 836,36	4 851,87	17 779,94	13 810,03	12 901,81	10 718,45
Reprise résultat 2021 suivant compte admini	-444 841,71		-436 577,15	-8 264,56						
Affectation résultat 2022 suivant compte admini	268 300,55	16 266,04	166 613,00	15 000,00	25 420,23	-13,86	16 265,15	-3 859,72	14 685,66	17 924,05
Reprise résultat 2022 suivant compte admini	-114 560,57		-114 560,57							
Affectation résultat 2023 suivant compte admini	192 644,90	37 172,43	87 681,24	15 600,00	9 386,42	1 418,89	1 953,35	2 852,96	32 315,63	4 263,98
Reprise résultat 2023 suivant compte admini	-202 000,00		-202 000,00							
Affectation du résultat 2024	101 729,55	21 042,14			14 866,68		25 567,76	28 336,59	11 390,35	526,03
Total	1 071 556,14	289 091,99	362 768,49	10 624,72	187 090,14	11 847,44	54 220,78	41 139,86	73 413,82	41 358,90

Les résultats de chaque service ont été affectés conformément à la décision de l'AG afférant à l'exercice clos au 31/12/2024, à savoir :

- Les services en gestion directe : affectation du résultat 2024 en RAN
- Les résultats 2023 pour les services PJM et MJAGBF ont été affectés par notre autorité de tarification ceux de 2024 restent en attente d'affectation.

Résultat sous contrôle de tiers financeurs au	TOTAL	PJM	MJAGBF
solde au 31/12/2021	0,00	0,00	0,00
Résultat 2022 sous contrôle de tiers	0,00	0,00	0,00
Résultat 2023 sous contrôle de tiers	0,00	0,00	0,00
Résultat 2024 sous contrôle de tiers	111 713,35	103 943,40	7 769,95
Total	111 713,35	103 943,40	7 769,95

RAN (dépendances refusées)	TOTAL	UDAF	PJM	MJAGBF
Affect° en 2011 Charges 2009 non prises en co	-999,54		-999,54	
Affect° en 2011 Charges 2010 non prises en co	-48 835,60		-47 700,44	-1 135,16
Affect° en 2012 Charges 2011 non prises en co	-21 916,00		-21 916,00	0,00
Affect° en 2013 Charges 2012 non prises en co	-5 107,66		0,00	-5 107,66
Affect° en 2023 Charges 2022 non prises en co	-8 527,37		-8 527,37	
Total	-85 386,17	0,00	-79 143,35	-6 242,82

Proposition d'affectation des résultats de l'année 2025

Affectation des résultats de l'année 2025 (propositions à l'AG)

Affectation en report à nouveau :

Résultat du service MASP :	27.757,10 euros en report à nouveau MASP
Résultat du service FAJ :	- 3.007,96 euros en report à nouveau FAJ
Résultat du service SISJ :	25.227,32 euros en report à nouveau SISJ
Résultat du service PCB :	21,74 euros en report à nouveau PCB
Résultat du service CESSIION RSA :	2.728,66 euros en report à nouveau RSA
Résultat du service ALS :	- 13.366,26 euros en report à nouveau ALS
Résultat du service AVDL :	769,19 euros en report à nouveau AVDL
Résultat du service UDAF part II :	- 5334,16 euros en report à nouveau UDAF
Résultat du service UDAF part I :	18.965,81 euros en report à nouveau UDAF
Le résultat de 18.965,81 euros est porté à 20.976,94 euros par reprise sur réserve d'investissement d'une somme de 2.011,13 euros correspondant aux DAP des investissements réalisés en 2021	

Affectation sous contrôle de tiers financeurs :

Résultat du service PJM : 82.498,09 euros en résultat sous contrôle de tiers financeur

Résultat du service MJAGBF : 32.421,52 euros en résultat sous contrôle de tiers financeur

Avec la mise en place de la dotation globale de financement ces résultats sont inscrits en compte 115 au bilan « résultat sous contrôle de tiers financeur ». Ils seront étudiés dans le cadre des comptes administratifs par nos financeurs et ensuite affectés en fonction de leur décision.

C – LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR LES BIENS D'INVESTISSEMENT NON RENOUVELABLES :

Nous procédons à des reprises annuelles en fonction de la durée de vie des biens financés par ces subventions. La reprise de la subvention s'effectue au même rythme que l'amortissement de l'immobilisation concernée

En 2010, nous avons perçu une subvention de 20.000 euros du Conseil Général pour la construction du bâtiment de Chambray-lès-Tours. Nous l'amortissons sur 20 ans.

En 2019, nous avons perçu une subvention de l'OETH d'un montant de 1 527 euros pour l'équipement du poste de travail pour un salarié en situation de handicap. Nous l'amortissons sur 10 ans.

En 2020, nous avons perçu une subvention de l'OETH d'un montant de 1 060 euros pour l'équipement du poste de travail pour un salarié en situation de handicap. Nous l'amortissons sur 10 ans.

En 2023, nous avons perçu une subvention de l'OETH d'un montant de 1 407 euros pour l'équipement du poste de travail pour un salarié en situation de handicap. Nous l'amortissons sur 5 ans.

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	Montant	UDAF	PJM	MJAGBF
Conseil Général construction Chambray	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
OETH subv ^e matériel bureau Ergo Santé	1 527,00	61,08	1 374,30	91,62
OETH subv ^e matériel bureau Ergo Santé	1 060,00	42,40	954,00	63,60
OETH subv ^e matériel bureau Ergo Santé	1 407,00		1 407,00	
Total 131	23 994,00	20 103,48	3 735,30	155,22
Reprise Conseil Général construction Chambray	-15 581,00	-15 581,00	0,00	0,00
Reprise OETH subv ^e matériel bureau Ergo Santé	-1 051,70	-42,07	-946,53	-63,10
Reprise OETH subv ^e matériel bureau Ergo Santé	-586,24	-23,45	-527,62	-35,17
Reprise OETH subv ^e matériel bureau Ergo Santé	-602,66		-602,66	
Total 139	-17 821,60	-15 646,52	-2 076,81	-98,28
Total 13	6 172,40	4 456,96	1 658,49	56,94

D – RESERVES DES PLUS VALUES NETTES D'ACTIF

Il n'y a pas de réserve de plus-values nettes d'actifs en 2025.

E- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

NATURE DES PROVISIONS compte 15	Montant début exercice	Dotations exercice	Reprises exercice	Montant fin exercice
Provisions pour risques				
Procédures pour dossiers gérés	0,00	0,00	0,00	0,00
Procédures pour litiges prud'hommes	65 376,00	0,00	50 000,00	15 376,00
Indemnité retraite	644 684,53	57 311,00		701 995,53
Autres provisions pour risques	0,00	0,00		0,00
Total provisions pour risques	710 060,53	57 311,00	50 000,00	717 371,53

Nous trouvons dans les provisions pour risques et charges les provisions pour indemnités retraite et pour litiges prudhommaux.

Un litige s'est dénoué en mars 2025.

DOTATION EXERCICE PAR SERVICE	TOTAL	UDAF	PJM	MJAGBF	RSA	MASP	FAJ	ALS	AVDL	PCB
Procédures pour dossiers gérés	0,00									
Indemnité retraite	57 311,00		44 500,00	5 500,00		7 090,00	221,00			
Procédures pour litiges prud'hommes	0,00									
Autres provisions pour risques	0,00									
Total dotations provisions pour risques	57 311,00	0,00	44 500,00	5 500,00	0,00	7 090,00	221,00	0,00	0,00	0,00

REPRISE DOTATION EXERCICE PAR SERVICE	TOTAL	UDAF	PJM	MJAGBF	RSA	MASP	FAJ	ALS	AVDL	PCB
Procédures pour dossiers gérés	0,00									
Indemnité retraite	0,00		0,00	0,00						
Procédures pour litiges prud'hommes	50 000,00		50 000,00							
Total reprises provisions pour risques	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

PROVISIONS PAR SERVICE EN FIN D'EXERCICE	TOTAL	UDAF	PJM	MJAGBF	RSA	MASP	FAJ	ALS	AVDL	PCB
Indemnité retraite	701 995,53	3 949,57	560 322,34	63 773,97	502,21	71 030,45	2 416,99			
Procédures pour litiges prud'hommes	15 376,00		15 376,00							
Total provisions	717 371,53	3 949,57	575 698,34	63 773,97	502,21	71 030,45	2 416,99			

Indemnités de départ à la retraite non provisionnées au bilan	TOTAL	UDAF	PJM	MJAGBF	RSA	MASP	FAJ	ALS	AVDL	PCB
Indemnité retraite due au 31/12	747 886,76	7 085,25	600 878,38	61 387,45	1 617,20	39 293,26	1 698,77	9 169,32	20 558,74	6 198,39
Indemnité provisionnée au bilan	701 995,53	3 949,57	560 322,34	63 773,97	502,21	71 030,45	2 416,99			
Indemnité trop provisionnée au bilan	0,00				0,00					
Indemnité non provisionnée au bilan	45 891,23	3 135,68	40 556,04	-2 386,52	1 114,99	-31 737,19	-718,22	9 169,32	20 558,74	6 198,39

De 2001 à 2002 la provision de départ à la retraite a été calculée pour les salariés de 52 ans puis pour ceux ayant plus de 45 ans.

En 2003, suite au changement de convention collective, les calculs pour l'indemnité de départ à la retraite ont été effectués sur cette nouvelle base, pour tous les salariés, selon leur salaire brut.

Au cours des années suivantes, le calcul des provisions retraite s'est adapté à la législation en vigueur, en particulier sur l'âge de départ volontaire. Nos hypothèses sont les suivantes :

- un départ volontaire à la retraite à 64 ans
- une ancienneté, acquise à la date de départ à la retraite, d'au moins 25 ans dans une activité relevant du champ d'application de la nouvelle convention collective, et correspondant à une indemnité de départ de 6 mois de salaire ;
- un taux d'actualisation de 2% ;
- un taux de charges patronales de 50% ;
- un taux de mortalité calculé selon l'âge actuel par rapport à l'âge de départ à la retraite.

La dotation comptabilisée au 31 décembre correspond à :

- la provision calculée au 31/12/2025 pour les salariés présents à cette date diminuée du montant provisionné au 31/12/2024.

Une part des provisions retraite n'a pas été admise en financement par le tiers financeur.

ANNEES	TOTAL	Provision financée tous services	Provision non financée PJM	Provision non financée MJAGBF
Situation au 31/12/2024	644 684,53	623 229,97	21 454,56	
Dotation 2025	57 311,00	57 311,00		
Reprise 2025	0,00			
Total au 31/12	701 995,53	680 540,97	21 454,56	0,00

F – DETTES FINANCIERES – CLASSEMENT PAR ECHEANCE

Dettes financières	Total dû au 31/12	Degré d'exigibilité			UDAF	PJM	MJAGBF
		1 an au +	entre 1 et 5 ans	+ de 5 ans			
Classement par échéance							
Emprunt auprès du LCL	202 067,75	74 579,22	127 488,53	0,00	8 082,71	181 860,98	12 124,07
Caisses du Trésor	13 208,49	0,00	0,00	0,00	0,00	954,34	12 254,15
Total des dettes financières	215 276,24	74 579,22	127 488,53	0,00	8 082,71	182 815,32	24 378,22

L'emprunt LCL d'un montant de 1.150.000 euros a été réalisé le 01/07/2009 pour une durée de 20 ans à échéances mensuelles au taux de 3,45% avec privilège de prêteur de deniers pour la partie relative à l'acquisition du terrain de Chambray-lès-Tours et hypothèque sur l'immeuble pour l'autre partie du prêt. Ce prêt a été renégocié au cours de l'année 2013. La durée reste identique, le taux a été ramené à 3,10%.

En 2015, nous avons à nouveau renégocié ce prêt pour une durée identique mais à un taux de 1,90%.

Soit Dettes financières – Sûretés réelles accordées

L'emprunt de 1.150.000 euros du LCL :

-Privilège de prêteur de deniers à hauteur de 184.301 euros.

-hypothèque sur l'immeuble de Chambray-lès-Tours à hauteur de 965.699 euros.

Montant de la dette au 31/12/2025 : 202.067,75 euros

Echéance finale de la dette : 01/08/2028.

G – DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Dettes financières	Total dû au 31/12	UDAF	PJM	MJAGBF	MA SP	FAJ	PCB	ALS	AVDL	RSA
Dettes fournisseurs et comptes rattachés										
FNP au 31/12/2025	104 428,09	12 322,83	86 514,00	5 577,14						14,12
Fournisseurs au 31/12/2025	80 661,08	8 689,02	65 421,67	5 480,17	504,81	19,30	72,77	137,15	309,51	26,68
TOTAL	185 089,17	21 011,85	151 935,67	11 057,31	504,81	19,30	72,77	137,15	309,51	40,80

H- DETTES SOCIALES ET FISCALES SUR IMMOBILISATIONS

Dettes fiscales et sociales	TOTAL	UDAF	PJM	MJAGBF	MASP	FAJ	PCB	ALS	AVDL	RSA
c/421 Rémunération à payer	10,46	0,24	8,83	0,69	0,32	0,01	0,05	0,09	0,21	0,02
c/422 Comité d'entreprise	2 911,42	66,18	2 459,10	192,34	88,77	3,58	13,52	25,48	57,50	4,96
c/42821 Personnel, Congés à payer	402 129,72	9 140,50	339 654,78	26 566,43	12 260,39	494,69	1 867,12	3 519,39	7 941,85	684,57
c/42822 Personnel, Compte Epargne Temps à payer	119 831,84	2 723,81	101 214,74	7 916,61	3 653,51	147,41	556,39	1 048,75	2 366,62	204,00
c/4286 Personnel - Charges à payer autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
c/4286 Personnel - Charges à payer par	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel et comptes rattachés	524 883,44	11 930,72	443 337,46	34 676,07	16 002,98	645,69	2 437,08	4 593,72	10 366,18	893,55
URSSAF	191 818,73	4 360,08	162 017,74	12 672,37	5 848,29	235,97	890,63	1 678,77	3 788,32	326,55
Caisse prév. Mutuelle Generali	56 709,88	1 289,03	47 899,42	3 746,50	1 729,01	69,76	263,31	496,32	1 119,99	96,54
Caisse ret. MALAKOFF MEDERIC	49 436,18	1 123,70	41 755,77	3 265,97	1 507,24	60,81	229,54	432,66	976,34	84,16
Tickets restaurant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chèques multi-services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Indemnités journalières CPAM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges Sociales / Congés à payer	147 738,55	3 358,13	124 785,86	9 760,25	4 504,35	181,74	685,96	1 292,99	2 917,76	251,51
Charges Sociales / Compte épargne temps	49 190,85	1 118,12	41 548,55	3 249,76	1 499,76	60,51	228,40	430,51	971,49	83,74
Charges sociales à payer autres	546,00	12,41	461,17	36,07	16,65	0,67	2,54	4,78	10,78	0,93
Sécurité sociale et organismes sociaux	495 440,19	11 261,47	418 468,52	32 730,92	15 105,30	609,47	2 300,37	4 336,03	9 784,69	843,42
Etat, prélèvement à la source	10 833,28	246,24	9 150,22	715,69	330,29	13,33	50,30	94,81	213,95	18,44
Taxe sur salaires	48 602,71	1 104,75	41 051,78	3 210,90	1 481,83	59,79	225,67	425,36	959,88	82,74
Charges fiscales / congés à payer	51 487,06	1 170,31	43 488,02	3 401,46	1 569,77	63,34	239,06	450,61	1 016,84	87,65
Charges fiscales / CET à payer	15 110,91	343,47	12 763,28	998,29	460,71	18,59	70,16	132,25	298,43	25,72
Affectation résultat 2019 suivant compte administr. 2019	0,00									
Reprise résultat 2019 suivant compte administr. 2019	0,00									
Charges fiscales / autres ch. à payer	5 819,00	5 819,00								
Etat et collectivités publiques	131 852,96	8 683,78	106 453,30	8 326,35	3 842,60	155,04	585,19	1 103,03	2 489,11	214,56
TOTAL DETTES SOCIALES ET FISCALES	1 152 176,59	31 875,98	968 259,28	75 733,33	34 950,88	1 410,21	5 322,63	10 032,78	22 639,97	1 951,53

I- AUTRES DETTES

AUTRES DETTES	TOTAL	UDAF	PJM	MJAGBF	MASP	FAJ	PCB	ALS	AVDL	RSA
Formation professionnelle continue (organismes) c/46	43 693,40	993,16	36 905,19	2 886,57	1 332,15	53,75	202,87	382,40	862,92	74,38
Action Logement c/46864	19 989,72	454,37	16 884,11	1 320,61	609,46	24,59	92,81	174,95	394,79	34,03
Charges à payer diverses c/46868	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes autres	63 683,12	1 447,53	53 789,30	4 207,18	1 941,61	78,34	295,69	557,35	1 257,71	108,41
Fonds gérés des particuliers	67 276,63		67 276,63							
Fonds gérés des particuliers	2 978,36		2 978,36							
Fonds d'Aide aux Jeunes	188 074,54					188 074,54				
Organismes & dettes autres	0,00									
Autres comptes créditeurs dont Associations adhérents	709,63	16 978,22	-16 268,59							
Dettes Comptes gérés des tiers	259 039,16	16 978,22	53 986,40	0,00	0,00	188 074,54	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AUTRES DETTES	322 722,28	18 425,75	107 775,70	4 207,18	1 941,61	188 152,88	295,69	557,35	1 257,71	108,41

Dans cette rubrique « autres dettes », nous retrouvons des dettes de l'UDAF et des dettes des services de tutelle (fonds gérés des tiers).

D - AUTRES INFORMATIONS

Echéances

Exercice clos au 31/12/2025

DATES ECHEANCES	SOLDE DES CREANCES
Antérieures au 31/12/2025	46 463,62
Échéance du 01/01 au 15/01/2026	1 565,85
Échéance du 16/01 au 31/01/2026	13 720,00
Échéance du 01/02 au 15/02/2026	209,87
Échéance du 16/02 au 28/02/2026	63 042,42
Échéance du 01/03 au 15/03/2026	
Échéance du 16/03 au 31/03/2026	
Au-delà du 31/03/2026	
TOTAL	125 001,76

Exercice clos au 31/12/2025

DATES ECHEANCES	SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS
Antérieures au 31/12/2025	291,49
Échéance du 01/01 au 15/01/2026	18 644,64
Échéance du 16/01 au 31/01/2026	33 393,45
Échéance du 01/02 au 15/02/2026	4 678,90
Échéance du 16/02 au 28/02/2026	2 767,50
Échéance du 01/03 au 15/03/2026	4 525,36
Échéance du 16/03 au 31/03/2026	4 549,86
Au-delà du 31/03/2026	11 809,88
TOTAL	80 661,08

Transfert de charges

comptes annuels/annexescptables/transfert de cha	EXERCICE N	EXERCICE N-1
TRANSFERT DE CHARGES	MONTANT*	
Subvention surcoût covid		
Remboursement frais lettres recommandées		0,00
Remboursement assurance		9 405,92
Retraitement eau		
TOTAL 7911 - Transf. charges exploitation	0,00	9 405,92
Aide à l'embauche apprentissage		13 389,03
Transition professionnelle		
TOTAL 79142 - Transf. Charges exploit paye	0,00	13 389,03
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES	0,00	22 794,95

Depuis le 01/01/2025 la réforme du plan comptable général a supprimé le compte 79, transfert de charge.

Cotisations des adhérents de l'association

Les cotisations versées par les associations familiales adhérentes à l'UDAF d'Indre et Loire sont comptabilisées en produits à recevoir sur l'année considérée puisque leur encaissement n'est effectif que l'année suivante.

Ressources

Le tableau des ressources ci-dessous répertorie l'ensemble des subventions perçues au cours de l'année 2025.

Les subventions d'exploitation sont inscrites en produit selon les règles de comptabilisation définies par le règlement de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

SUBVENTIONS	PJM		AGBF		MASP		FAJ		UDAF		PCB	ACTION LOGEMENT	AVDL / DALO	CESSION RSA
	ETAT	CONSEIL DEPARTEMENTAL	CAF	MSA	CONSEIL DEPARTEMENTAL	CONSEIL DEPARTEMENTAL	UNAF - part I	UNAF - part II	ETAT	ACTION LOGEMENT	ETAT	CONSEIL DEPARTEMENTAL		
	5 634 155,43	16 953,33	537 415,21	14 345,82	246 964,27	5 940,48	174 171,72	46 531,08	33 708,00	55 925,00	136 962,00	15 000,00		
RESSOURCES	DGF PJM		DGF DRF		CONVENTION MASP		CONVENTION FAJ		FONDS SPECIAL PART I		CONVENTION PCB		CONVENTION ACTION LOGEMENT	
106822	Arrêté Préfectoral du 7/11/2025		Arrêté Préfectoral du 14/11/2025		01/04/2023 (MASP1 et MASP2)		Convention du 13/12/2022		Arrêté Ministériel du 3/11/2025		Arrêté ministériel du 16/01/2026		Label 1 - convention 2022 - 2024 Label 2 - convention 2024 - 2026	
PERIODE	01/01/2025 au 31/12/2025		01/01/2025 au 31/12/2025		01/04/2023 au 31/05/2025		13/12/2023 au 13/12/2025		01/01/2025 au 31/12/2025		01/01/2025 au 31/12/2025		01/01/2025 au 31/12/2025	
CONDITIONS SUSPENSIVES	Non		Non		Non		Non		Non		Non		Non	
NATURE	Subvention d'exploitation		Subvention d'exploitation		Subvention d'exploitation		Subvention d'exploitation		Subvention d'exploitation		Subvention d'exploitation		Subvention d'exploitation	

Rémunération annuelle des dirigeants

REMUNERATION ANNUELLE DES DIRIGEANTS	194 633,46
--------------------------------------	------------

Ventilation de l'effectif moyen de l'exercice en équivalent temps plein annuel

Ventilation de l'effectif moyen 2025												
fs/annexeceptable	INSTITUTION	MJAGBF	PJM	MASP	FAJ	CESSION RSA	PCB	AL	AVDL	TOTAL	NB emplois* au 31/12	
AGT DE SERVICE										0,00	0	
AGT TECHNIQUE	0,08	0,35	2,32							2,75	3	
AGT ADM PRINCIPAL	0,04	0,26	2,58	0,09						2,97	4	
TECHNICIEN QUALIFIE	0,91	1,79	29,57	0,73	0,16	0,04	0,02	0,03	0,05	33,30	36	
TECHNICIEN SUPERIEUR	0,08	0,49	5,33	0,19						6,09	7	
DELEGUES ET JURISTES		3,65	56,28	2,20		0,16	0,48	1,40	1,96	66,13	71	
CHARGES DE MISSION	1,26	0,09	0,57							1,92	2	
RESPONSABLES UNITE	0,10	0,93	8,76	0,10						9,90	11	
DIRECTION GENERALE	0,19	0,24	2,43	0,05						2,91	3	
TOTAL	2,66	7,80	107,84	3,36	0,16	0,20	0,50	1,43	2,01	125,97	137	

* hors CDD de remplacement

Comptes bancaires des majeurs protégés gérés par l'UDAF

Banques	Solde au 31/12	Nbre de comptes	% des avoirs totaux
COMPTES INDIVIDUELS MAJEURS PROTEGES			
BANQUE CIC OUEST	16903,75	7	0,10%
BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE	4899769,78	767	29,78%
CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	5197038,99	648	31,58%
CREDIT MUTUEL	68353,2	8	0,42%
CRCAM DE LA TOURAINE ET DU POITOU	3246444,31	505	19,73%
CREDIT COOPERATIF	129912,65	75	0,79%
CREDIT LYONNAIS	2803252,83	382	17,04%
STE GENERALE	93712,63	15	0,57%
Solde au 31/12/2025	16 455 388,14	2 407	100%

Banques	Solde au 31/12	Nbre de comptes	% des avoirs totaux
COMPTES EXTERNES MAJEURS PROTEGES			
BANQUE CIC OUEST	472 029,68	64	0,44%
BANQUE CIC (autres départements)	36 419,27	3	0,03%
BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE	13 846 527,92	1 012	12,82%
BANQUE POPULAIRE (autres départements)	41 438,86	9	0,04%
CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	31 882 057,49	2 066	29,53%
CAISSE D'EPARGNE (autres départements)	2 472 682,23	84	2,29%
CREDIT MUTUEL	2 539 859,75	120	2,35%
CREDIT MUTUEL (autres départements)	24 515,74	8	0,02%
CRCAM DE LA TOURAINE ET DU POITOU	14 501 777,10	1 322	13,43%
CREDIT AGRICOLE (autres départements)	1 197 840,58	97	1,11%
CREDIT COOPERATIF	664 520,68	66	0,62%
CREDIT LYONNAIS	7 470 374,37	556	6,92%
BNP PARIBAS	1 404 032,00	90	1,30%
SOCIETE GENERALE	4 115 564,09	123	3,81%
CAISSE NATIONALE D'EPARGNE	6 828 642,59	798	6,32%
LA BANQUE POSTALE	666 083,14	58	0,62%
LA BANQUE POSTALE PREVOYANCE	5 177 969,69	161	4,80%
ASSURANCE VIE DIVERSES	12 635 221,60	732	11,70%
BANQUES DIVERSES	1 996 117,92	93	1,85%
Solde au 31/12/2025	107 973 674,70	7 462	100%

Evénements post clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture.

Contribution volontaire en nature

Conformément à l'article 211 ANC 2018-06, les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées au compte de résultat pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023

Les contributions volontaires en nature comprennent les heures de bénévolat et la mise à disposition de personnes.

Les heures de bénévolat ont été recensées tout au long de l'exercice. L'UDAF a établi un récapitulatif des heures par bénévole qui est conservé à l'UDAF.

Le nombre d'heures de travail effectué par les bénévoles de l'UDAF sur l'exercice 2025 est de 4979 heures.

Conformément aux préconisations de l'UNAF, nous avons valorisé ces heures avec la valeur du SMIC horaire au 1^{er} janvier 2025, soit 11,88 euros de l'heure. Le taux de charges sociales utilisé est celui observé sur l'exercice, soit 23,88%.

Pour l'exercice 2025, cette valorisation s'élève à 73.275,66 euros